REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE L'YONNE



ELECTIONS LEGISLATIVES

SCRUTIN DE BALLOTTAGE DU 12 MARS 1967

3e *CIRCONSCRIPTION SENS-JOIGNY*

Jean CORDILLOT

CANDIDAT UNIQUE DE LA GAUCHE
ET D'UNION REPUBLICAINE

Les délégations de l'Yonne du Parti Communiste Français et de la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste se sont rencontrées le 7 mars. Elles se sont félicitées de leurs importants progrès. Elles approuvent les décisions prises par leurs délégations nationales qui réalisent la candidature unique de la Gauche.

En application du principe de désistement en faveur du candidat le mieux placé par le suffrage universel, Jean CORDILLOT sera le candidat unique de la Gauche dans la circonscription de SENS-JOIGNY.

La circonscription d'AUXERRE a été considérée par les délégations nationales comme un cas particulier. Bien que son candidat soit arrivé en tête, le Parti Communiste le désiste pour Louis PERILLIER en vue de favoriser dans les conditions actuelles le développement de l'union.

(Communiqué adopté par les délégations de l'Yonne du P.C.F. et de la F.G.D.S.)

DESISTEMENT DE

Lucien CHEVALIER

Maire de Saint-Agnan

et Marius JOUAN, Maire de Chichery

candidats de la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste au premier tour de scrutin

remercient les 7 520 Electrices et Electeurs de la 3e circonscription de l'Yonne (Sens-Joigny) qui leur ont témoigné leur confiance le 5 mars 1967.

Ils leur demandent de VOTER, dimanche prochain, 12 mars 1967, pour :

Jean CORDILLOT
Suppléant : Jacques BARON

CANDIDAT UNIQUE
de la Gauche et d'Union Républicaine

Je remercie les 13 563 électrices et électeurs qui, en s'affirmant sur mon nom dimanche dernier, ont manifesté avec force leur opposition au régime actuel de pouvoir personnel, à son représentant local, M. Perrot, aussi inconditionnel qu'inactif, et exprimé leur volonté d'un réel changement grâce à un régime démocratique dont la stabilité sera fondée sur l'accord entre les partis démocratiques.

Le Parti Communiste progresse de 3 409 voix par rapport à 1962 et améliore sensiblement son pourcentage ; de son côté, la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste remporte un succès appréciable : les positions de la Gauche sont ainsi considérablement renforcées, y compris par rapport à l'élection présidentielle de 1965.

Par contre, le Centre Démocrate enregistre un échec cuisant et le candidat officiel, bien que député sortant, bien que bénéficiant de moyens matériels considérables, de l'appui de la télévision et du Premier Ministre lui-même, ne gagne que 1 822 voix et régresse de 5,48 % : ses positions sont donc entamées.

Dimanche prochain, il est possible de compléter ce premier succès de la Gauche : les accords conclus entre le Parti Communiste Français et la F.G.D.S., complétés par des ententes avec le P.S.U., qui préfigurent un accord plus large sur un programme de majorité et de gouvernement, en donnent le moyen.

Quelles que soient vos convictions philosophiques et politiques,

● **Vous voulez la justice sociale et l'égalité des chances dans la liberté** (et M. Perrot a voté contre l'égalité fiscale, contre la suppression des zones de salaires, contre l'augmentation des salaires, contre l'abaissement de l'âge de la retraite, contre l'attribution de retraites décentes aux vieux travailleurs, contre une politique agricole favorable à l'exploitation familiale et qui assure au monde paysan une juste place dans la Nation, contre l'attribution de crédits répondant aux besoins de l'Education Nationale et de la Santé Publique, contre une politique sociale du logement, contre la dotation de crédits suffisants qui permettent aux collectivités locales de donner à nos villes et nos villages un équipement digne du XXe siècle).

● **Vous voulez la paix grâce à la coexistence pacifique et au désarmement** (et M. Perrot soutient une politique qui relance la course aux armements).

● **Vous voulez un député responsable et dynamique** (et M. Perrot n'est jamais intervenu à l'Assemblée Nationale, qu'il fréquente peu, et n'est membre d'aucune commission de travail !).

Pour moi, si je suis élu, tout en défendant au Parlement une politique conforme aux intérêts de tous les travailleurs de la ville et des champs, je lutterai d'arrache-pied, en accord avec les Maires et les Conseils Municipaux, avec les organisations syndicales, avec les diverses associations, pour faire aboutir les revendications et les projets dont dépend pour une part importante l'avenir de notre région.

LE 12 MARS, PAS D'ABSTENTIONS !

Votez Jean CORDILLOT

Remplaçant éventuel : **Jacques BARON**

IMP COOP CHEVILLON SENS

Vu, le candidat,